

Compte-rendu du conseil municipal de Saint-Martin-en-Vercors

Séance du 03 décembre 2020

Présents : Andrée Séquier, Jean-Christophe Dye, Jean Vignon, Philippe Desfeux, Sandrine Bellier-Benistand, Anaïs Idelon, Jean-Marie Guillet, Patricia Mottin, Lucie Valentin

Excusé ayant donné pouvoir : Lionel Dusserre

Délibérations du conseil

→ Madame le Maire informe le conseil qu'un agent technique a fait une demande de disponibilité de deux ans afin de créer son entreprise. Son départ serait effectif au 31 mars 2021. Il convient donc de délibérer pour la création d'un emploi non titulaire au poste d'adjoint technique territorial contractuel à temps complet, à partir du 4 janvier 2021 pour permettre une période de tuilage en amont.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire propose au conseil municipal d'augmenter à hauteur de 15 € par agent et par mois pour un temps complet la participation de l'employeur à la Mutuelle Nationale Territoriale à compter du 1^{er} janvier 2021.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire informe le conseil que suite à une rencontre avec le service de gestion de l'éclairage public du Service Public des Énergies de la Drôme, il est proposé au conseil de transférer cette compétence à Energie SDED. En effet, afin de répondre au besoin des collectivités publiques, Energie SDED a adopté la compétence optionnelle « Éclairage Public ».

La durée d'adhésion à cette compétence est de 8 ans et sa participation financière est établie par une tarification prédéfinie par Energie SDED.

Ce transfert de compétence entraîne la mise à disposition comptable des ouvrages concernés. De plus Energie SDED deviendrait maître d'ouvrage de l'ensemble des travaux sur le réseau d'éclairage public.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire informe le conseil de la nécessité d'instituer à compter du 1^{er} février 2021 par délibération, le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction. En effet, l'intérêt de maintenir cette procédure permet de garantir une bonne information sur l'évolution du bâti et la rénovation du cadre bâti de la commune.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire informe le conseil que la commune ne dispose plus de locaux disponibles pour entreposer le matériel communal, ni de plateforme pour déposer les matériaux nécessaires à l'activité des services techniques. Le Maire propose de louer à un particulier une partie de son bâtiment pour 240m² avec plateforme attenante à celui-ci pour un montant annuel de 1 800 €.

Voté à l'unanimité.

Décisions du conseil

→ Le conseil municipal décide que pour l'année 2021, les parcelles de bois mises à la vente seront vendues en régie.

→ Madame le Maire informe le conseil que la CCRV propose aux collectivités membres un projet de délibération pour fixer une aide communale destinées aux familles pour favoriser l'accès aux loisirs et au départ en vacances.

Le conseil municipal souhaite attendre avant de délibérer car les élus estiment que cette nouvelle dépense pourrait être conséquente pour le budget communal déjà impacté par la crise sanitaire en cours.

Questions diverses

→ Madame le Maire informe le conseil que les élus de la commission eau et assainissement ont rencontré le service de l'eau du département de la Drôme afin de présenter le projet de maillage entre la source de la Gratte et la source de l'Adoin. Afin de pouvoir obtenir des subventions, la commune doit au préalable établir un schéma général d'eau potable. Le département sera missionné pour travailler sur celui-ci et étudier la faisabilité de ce projet.

La commission travaille également sur différentes solutions de raccordement d'eau potable au hameau des Françons et Abisseaux suite à la demande de plusieurs administrés.

→ Un agriculteur demande à ce que la première partie du chemin qui part du Chêne Vert pour aller au carrefour Pin soit débroussaillé et remis en service au niveau de son terrain. En effet celui-ci n'étant plus praticable, les usagers empruntent actuellement le chemin situé dans sa parcelle.

La commune organisera cela avec les bénévoles de chemins de rencontre.

→ Madame le Maire informe le conseil que le recensement de la population qui devait se dérouler entre le 21 janvier et le 20 février 2021 est annulé en raison de la crise sanitaire en cours. Celui-ci est reporté en 2022.

→ Madame le Maire informe le conseil que le transfert du tri sélectif de Nora vers le terrain communal au hameau des Moreaux s'est bien déroulé.

→ Madame le Maire informe le conseil qu'au vu du contexte sanitaire, il ne sera pas organisé la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

Tour de table

Philippe Desfeux informe le conseil que le projet d'achat d'un engin de déneigement se poursuit. Il est étudié plusieurs solutions afin de s'équiper d'un engin polyvalent.

Jean-Christophe Dye informe le conseil que le retard pris en 2020 dans les dossiers du PNRV a été résorbé. Il indique que le PNRV réalise un travail de sensibilisation avec les enfants et le public sur le dossier « Plan Loup ».

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 7 janvier 2021 à 20h30

Secrétaire de séance : Sandrine Bellier-Benistand